Financement VAE

Par Chama	
Bonjour,	

Je suis travailleur social au sein d'un centre d'hébergement géré par la croix rouge.

J'ai effectué une demande de financement pour réaliser une vae dans le but de devenir éducatrice spécialisée. Ma demande a été acceptée financée par l'opco dont dépend la structure.

Je débute ma formation le 13 juin en visio.

Ma question est la suivante :

J'aimerai quitter mon poste actuel pour travailler ailleurs. Est ce que mon départ peut engendrer l'annulation du financement par mon employeur actuel ?

Je vous remercie par avance

Cordialement